



Vendredi 28 mai 2021
Info presse

Amiante lié

Nouveau mode de collecte réservé aux particuliers

Dès le 1^{er} juin, l'Agglo propose aux particuliers un nouveau service pour faciliter l'évacuation, en toute sécurité, de leurs déchets d'amiante lié (fibrociment). Les habitants peuvent déposer, sur rendez-vous uniquement, leurs déchets sur l'une des plateformes du prestataire Valorsol Environnement.

Modalités et prise de rendez-vous pour la collecte

04 75 81 30 30 / dechets@valenceromansagglo.fr

Il est rappelé que l'intervention directe par des particuliers sur des matériaux amiantés doit être exceptionnelle. Ainsi, pour des travaux importants de désamiantage, il est nécessaire de faire appel à une entreprise certifiée. A ce titre, des aides financières peuvent être sollicitées pour ces travaux auprès de l'Agence Nationale de l'Habitat (anah.fr).

Contact presse

Herveline Réhault | 04 75 63 76 45 | 06 28 83 94 98 | herveline.rehault@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

